



BLA BLA



 Mars et Avril 2016 

 Poème du pêcheur 

Une heure à scruter la surface, c'est dimanche et rien ne se passe.
J'attends, j'ajuste le matériel et j'amorce pour que tu viennes.
Deux heures à scruter la surface mes paupières tombent et je repasse
ces histoires de pêches aux aurores.

Que mes rêves peignent encore trois heures à scruter la surface
Tu ne viens pas! Alors moi j'me casse! Je sombre dans l'amertume
De ce dimanche au poids d'enclume un dernier regard sur la surface...
Mon cœur s'emballé, bondit sur place ma ligne plonge, tu tiens tes promesses.

Oublier ces heures lourdes et épaisses tu te bats, tu es pugnace
la vie, tu t'y accroches, la mienne refait surface. Je t'épuise à t'échouer sur la berge dans ma tête
plus de gamberges.

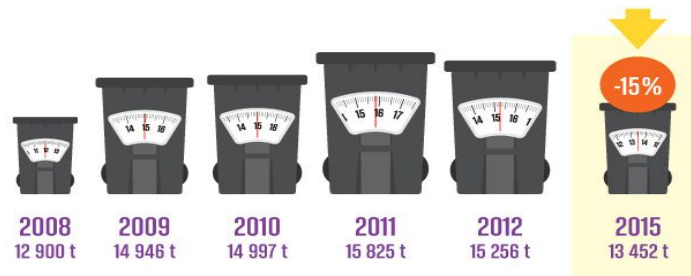
Il n'y a que toi, moi et dimanche, moi heureux, Toi à terre, fébrile.
Te garder? Non! Tu auras ta revanche je te relâche. Je m'en vais. Tranquille...



Réduire nos déchets : Relevons le défi tous ensemble

Les 23 municipalités de la MRC d'Arthabaska visent une **réduction de 15 % de l'enfouissement des matières résiduelles provenant du bac à déchets d'ici 3 ans**, soit une réduction de plus de 2 375 tonnes.

Pour atteindre cet objectif, un défi est donc lancé à toute la population. Chaque citoyen doit réduire chaque semaine l'équivalent de **2 lb de matières résiduelles** habituellement déposées dans le bac à déchets.





2 lb, c'est beaucoup selon vous?

Réduire de 15 % l'enfouissement de déchets, c'est possible et facilement réalisable si tout le monde participe.

Pas d'inquiétude, **nul besoin de peser vos poubelles!** L'idée, c'est que vous soyez plus conscient de la quantité de matières que vous déposez dans le bac à déchets. Lorsque vous organisez votre maison efficacement, une réduction de 2 lb de déchets par semaine/personne est simple à atteindre. Pour y arriver, la solution la plus facile consiste à faire dévier la matière organique de la poubelle, soit les déchets de table, pour les jeter dans le bac brun pour le compostage.

Communiquez avec votre municipalité pour obtenir votre bac de transfert pour la cuisine.

Comment relever le Défi Minceur

C'est hyper simple, il suffit de prendre un engagement avec les personnes avec qui vous habitez afin de mettre en place de bonnes pratiques de tri des matières et d'atteindre l'objectif de réduire de 2 lb par personne chaque semaine les déchets que vous déposez dans votre bac à déchets.

Un défi qui touche toute notre région

En bref, le Défi Minceur est une vaste campagne d'éducation, de sensibilisation et d'information en gestion des matières résiduelles. Avec l'implication des 23 municipalités de la MRC d'Arthabaska, de différents acteurs importants de la région (Gesterra, CFER Normand-Maurice, Corporation du Développement Durable, Gaudreau Environnement) et de plus de 70 000 citoyens, ce défi est à la hauteur de la réputation de notre région en matière de développement durable.

RÉSUMÉ du Conseil municipal de mars 2016

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 7 mars 2016 à 19h00.

Sont présents : Les conseillers(ère) suivants : Mme Christine Marchand, M. Michel Dumont, M. Pierre Boisvert. M. Rémy Larouche et M. Serge Breton.

Est absents : M. Michel Prince

Sous la présidence de : M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, dg & secrétaire-trésorière.

Ouverture de l'assemblée

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

Monsieur, Michel Dumont demande de tenir une minute de silence suite au décès de M. Jean-Guy Nolet.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Dumont, appuyé par Mme Christine Marchand et il est unanimement résolu par les conseillers que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du mois de février
3. Résolution pour déplacement de bénévole aux réunions de la banque alimentaire.
4. Demande de subvention pour la voirie locale. (Député)
5. Résolution pour redemander une subvention au Fonds AgriEsprit (Chauffage)
6. Résolution pour demander une subvention pour la fête National
7. Rapport de la rencontre concernant le plan d'intervention en infrastructures routières
8. Rapport de l'inspecteur municipal
9. Formation inspecteur pour réseau sanitaire.
10. Demande de la commission scolaire de l'Amiante
11. Mise à jour cellulaire inspecteur
12. Planification de la remorque radar
13. Rapport a accepté par résolution pour l'aqueduc et le sanitaire
14. Rencontre DG avec MRC le 7 avril
15. Assurance municipal
16. Mise à jour règlements très importants coût (2 000.\$)
17. Rencontre avec le CLD le 14 mars de 10 h à midi.
18. Correspondance
19. Comptes du mois
20. Avis de motion Modifications/ concordance au règlement 343 Zonage
21. Avis de motion Modifications/ concordance au règlement 343 Plan d'Urbanisme.
22. Varia
 - a) Résolution adoptant le premier projet de règlement d'amendement au règlement de plan d'urbanisme et fixant la date de l'assemblée de consultation
 - b) Résolution adoptant le projet de règlement d'amendement au règlement de zonage et fixant la date de l'assemblée de consultation
 - c) Cabane à sucre
 - d) Congrès CAMF
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

2. Adoption du procès-verbal du mois de février

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Serge Breton appuyé par le conseiller M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité des conseillers. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de février. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

3. Résolution pour déplacement de bénévole aux réunions de la banque alimentaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Serge Breton, appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité des conseillers.

Que les frais de déplacement pour assister aux réunions de la banque alimentaire sont à la charge de la municipalité.

4. Demande de subvention pour la voirie locale

ATTENDU QUE nous désirons présenter une demande d'aide financière auprès de notre député M. Sébastien Schneeberger, pour l'entretien de nos Chemins municipaux.

Pour un total de : 75 000. \$

Liste des travaux incluant les équipements / machineries nécessaires

- Creusage de fossés
- Achat de gravier et pierre
- Remplacement des tuyaux pour drainage
- Contrôle de l'eau en bordure des chemins
- Rechargement et épandage du gravier

Sur proposition de M. Rémy Larouche, appuyé par M. Pierre Boisvert et résolu à l'unanimité par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Qu'une demande d'aide financière soit remise à M. Sébastien Schneeberger Député provincial de Drummond/ Bois- Francs.

5. Résolution pour demander une subvention au Fonds Agri Esprit.

En conséquence il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par M. Michel Dumont, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents.

Que la directrice générale est autorisée à présenter le projet au nom de la municipalité, elle est également autorisée à signer les documents nécessaires au nom de la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

6. Résolution demande d' une subvention pour la fête National

En conséquence, il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyée par M. Rémy Larouche il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Que le conseil municipal autorise Madame Sonia Lemay a titre de responsable d'agente culturel à présenter une demande d'aide financière pour la réalisation de la fête Nationale 2016 au nom de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens.

7. Rapport de la rencontre concernant le plan d'intervention en infrastructures routières

La directrice générale fait mention de la rencontre que les directeurs généraux ont eu avec la MRC d'Arthabaka. Dans une première évaluation deux chemins ont été désigné soit le Chemin de la Montagne et le Gosford Sud. Il est possible que des modifications soient apportées.

8. Rapport de l'inspecteur municipal

Un rapport a été présenté en atelier de travail aux élus.

9. Formation inspecteur pour réseau sanitaire.

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle réglementation exige la formation de la personne désignée pour travailler sur le réseau sanitaire.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil autorisent l'inspecteur municipal a suivre cette formation. Il est attendu et convenu qu'il devra partager les coûts de déplacement avec d'autres municipalités voisines

CONSIDÉRANT QUE nous estimons les coûts de cette formation a environ 1 800\$. Il est convenu que cette formation remplace le congrès de la COMBEQ pour l'année 2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Rémy Larouche, appuyé par la conseillère Mme. Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité.

Que le conseil municipal accepte cette dépense aux conditions ci-haut énumérés, que les argents prévus au budget 2016 pour le congrès soient utilisés pour cette formation.

10. Demande de la commission scolaire de l'Amiante

La demande résolution d'appuie a été refusée.

11. Mise à jour cellulaire inspecteur

Attendu que la mise à jour du cellulaire de l'inspecteur municipal est devenue nécessaire. Le coût de cette mise à jour est de 29.00\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Christine Marchand, appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité.

Que le conseil municipal accepte la mise à jour du cellulaire de l'inspecteur au montant de 29.00\$

12. Planification de la remorque radar

Le calendrier a été remis à la DG

13. Rapport accepter par résolution pour l'aqueduc année 2014 et le réseau sanitaire Année 2015

Sur proposition de M. Serge Breton, appuyé par M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité.

Que les rapports pour l'aqueduc année 2014 et celui du réseau sanitaire année 2015 sont acceptés.

14. Rencontre DG avec la MRC le 7 avril

Sur proposition de M. Michel Dumont, appuyé par M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité.

Que le conseil municipal accepte de payer les frais encourus.

15. Assurance municipal au coût 20 107.03\$

Sur proposition de Mme. Christine Marchand, appuyé par M. Serge Breton et il est résolu à l'unanimité.

Que le conseil municipal accepte de renouveler les assurances pour l'année 2016 au montant de 20 107.03\$ avec Essor assurance.

16. Mise à jour règlements très importants au coût (2 000.\$)

Sur proposition de M. Michel Dumont, appuyé par M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité.

Que le conseil municipal confirme le mandat à la firme EXP pour effectuer la mise à jour des règlements municipaux qui ont été modifiés depuis 2011. Le coût approximatif est estimé à 2 000.\$

17. Rencontre avec le CLD le 14 mars de 10 h à midi.

18. Correspondance

- 1) Programme Réhabilitation du réseau routier local 2015-2016
- 2) Dépôt de cadastre Sandra Tremblay
- 3) Dépôt de cadastre 91505057 Québec Inc
- 4) Concours mordu du bénévolat
- 5) Remerciement pour la fondation Suzor-Côté
- 6) Congrès FQM Nouveau mode de réservation de chambres
- 7) Association coopérative d'économie familiale
- 8) Nouvelle maison de thérapie Victoriaville-Arthabaska
- 9) Offre de services Les entreprises Bourget Abat poussière
- 10) Rapport annuel de la Mutuelle des municipalités.

19. Comptes du mois

Il est proposé par le conseiller M. Serge Breton, appuyé par le conseillère Mme. Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité. D'approuver et de payer la liste des comptes totalisant un montant de 73 236.61\$ je certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessous.

1	Receveur Général du Canada (DAS)	1 150.57
2	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 946.70
3	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	27.97
	Société Canadienne des postes (lettre	
4	recommandée)	11.50
5	Ministre du Revenu du Québec (CNT 2015)	108.29
6	Société Canadienne des postes (timbres)	164.41
7	André Henri, maire	850.00
8	Michel Prince, conseiller	329.50
9	Christine Marchand, conseillère	329.50
10	Rémy Larouche, conseiller	329.50
11	Serge Breton, conseiller	329.50
12	Michel Dumont, conseiller	329.50
13	Pierre Boisvert, conseiller	329.50
14	Bell Mobilité inc. (février)	57.96
15	Buropro (février)	788.94
16	Claude Caron Avocat inc. (novembre & janvier)	5 550.43
17	Desjardins Sécurité Financière (mars)	1 034.24
18	Desroches Groupe Pétrolier (février)	780.21
19	Entretien Général Lemay (4e versement)	2 746.12
20	Excavation Marquis Tardif (4e versement)	15 291.68
21	Gesterra (janvier, février, mars)	14 998.60

22	Groupe Environex (janvier, février)	222.02
23	Hydro-Québec (éclairage public / janvier)	246.80
24	Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	498.90
25	Hydro-Québec (salle municipale)	660.11
26	Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	190.79
27	Hydro-Québec (panneau publicitaire)	20.07
28	Hydro-Québec (panneau publicitaire, ch. Lac)	20.07
		69.29
29	Hydro-Québec (quai)	
30	Hydro-Québec (éclairage public / février)	233.63
31	S.C.A. Ham-Nord (février)	108.60
32	Sogetel (février, mars)	489.18
33	Bureau en gros (écran)	167.24
34	Avizo Experts-Conseils (plan intervention)	1 523.42
35	Éditions Yvon Blais (renouvellement)	157.50
36	Les Éditions Juridiques FD inc. (mise à jour)	262.50
37	Génératrice Drummond (entretien)	577.52
38	N. Faucher Entrepreneur Électricien (égout)	289.74
39	Librairie Renaud-Bray (biblio)	297.63
40	PG Solutions (serveur)	4 923.36
	Techservice 9120-0592 Québec inc.	
41	(programmation)	319.63
42	MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #2	5 784.00
43	Total du salaire de la D.G. :	2 242.60
	Total des salaires / déplacements / dépenses	
44	du personnel :	5 447.19
	TOTAL :	73 236.41 \$

20. Avis de motion Modifications/ concordance au règlement 343 Zonage

Monsieur conseiller **M. Michel Dumont**, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'assurer la conformité au Schéma d'aménagement et de développement, deuxième génération de la MRC d'Arthabaska suite à l'adoption par celle-ci du règlement n° 343 modifiant les limites du périmètre d'urbanisation (à l'ouest de celui-ci) et certaines zones sur le territoire de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

21. Avis de motion Modifications/ concordance au règlement 343 Plan d'Urbanisme.

Monsieur le conseiller **Michel Dumont** donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de plan d'urbanisme afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement, deuxième génération de la MRC d'Arthabaska suite à l'adoption par celle-ci du règlement n° 343 modifiant les limites du périmètre d'urbanisation (à l'ouest de celui-ci) et certaines aires d'affectation sur le territoire de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Varia

A) Résolution adoptant le projet de règlement d'amendement au règlement de zonage et fixant la date de l'assemblée de consultation

SUR PROPOSITION DE M. Pierre Boisvert, conseiller, appuyée par Mme Christine Marchand, conseillère.

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement de zonage n°255

Le présent projet de règlement n° 255 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'assurer la conformité au Schéma d'aménagement et de développement, deuxième génération de la MRC d'Arthabaska suite à l'adoption par celle-ci du règlement n° 343 modifiant les limites du périmètre d'urbanisation (à l'ouest de celui-ci) et certaines zones sur le territoire de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 4 avril 2016, à **18 h 45**, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

B) Résolution adoptant le premier projet de règlement d'amendement au règlement de plan d'urbanisme et fixant la date de l'assemblée de consultation

SUR PROPOSITION DE M. Pierre Boisvert conseiller,

appuyée par **Mme Christine Marchand** conseiller(ère).

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet du règlement de plan d'urbanisme n° 256.

Le présent projet de règlement n° 256 aura pour objet de modifier le règlement de plan d'urbanisme afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement, deuxième génération de la MRC d'Arthabaska suite à l'adoption par celle-ci du règlement n° 343 modifiant les limites du périmètre d'urbanisation (à l'ouest de celui-ci) et certaines aires d'affectation sur le territoire de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 4 avril 2016, à **18 h 30**, à l'hôtel de ville. Lors de cette

assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

C) Cabane à sucre

Sur proposition de M. Rémy Larouche, appuyé de M. Michel Dumont il est résolu à l'unanimité

Que le souper de cabane à sucre aura lieu samedi le 9 avril à 17h30 à la salle municipale une partie est payée par la municipalité comme l'année dernière.

D) Congrès CAMF

Sur proposition de M. Rémy Larouche, appuyé de M. Serge Breton il est résolu à l'unanimité.

Que Mme Christine Marchand a l'autorisation d'assister au congrès de la CAMF si elle le désire. Les frais d'inscription et déplacement et hébergement seront payés par la municipalité.

Période de questions

23. Levée de l'assemblée



RÉSUMÉ du Conseil municipal d'avril 2016

Consultation publique concernant l'amendement au règlement de zonage no :208

Procès-verbal de la séance de consultation publique, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 4 avril 2016 à 18h30.

Sont présents : Les conseillers(ère) suivants : M. Michel Prince Mme Christine Marchand, M. Michel Dumont, M. Pierre Boisvert. M. Rémy Larouche et M. Serge Breton.

Un avis de publication de consultation publique a été publié dans le journal La nouvelle en date du 20 mars 2016, ainsi qu'afficher a deux endroits dans la municipalité.

Une seule personne était présente dans la salle.

Une période de question a été allouée

Levée de l'assemblée à 18h 40 proposé par Michel Prince.

Consultation publique concernant l'amendement au règlement de plan d'urbanisme no :207

Procès-verbal de la séance de consultation publique, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 4 avril 2016 à 18h45.

Sont présents : Les conseillers(ère) suivants : M. Michel Prince Mme Christine Marchand, M. Michel Dumont, M. Pierre Boisvert. M. Rémy Larouche et M. Serge Breton.

Un avis de publication de consultation publique a été publié dans le journal La nouvelle en date du 20 mars 2016, ainsi qu'afficher a deux endroits dans la municipalité.

Une seule personne était présente dans la salle.

Une période de question a été allouée

Levée de l'assemblée à 18h 55 proposé par Michel Dumont.

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 4 avril 2016 à 19h00.

Sont présents : Les conseillers(ère) suivants : M. Michel Prince Mme Christine Marchand, M. Michel Dumont, M. Pierre Boisvert. M. Rémy Larouche et M. Serge Breton.

Sous la présidence de : M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, dg & secrétaire-trésorière.

4 avril 2016 Ouverture de l'assemblée

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Dumont, appuyé par Mme Christine Marchand et il est unanimement résolu par les conseillers que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du mois de mars
3. Proclamation de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens..
4. Adoption du règlement zonage modifiant le règlement # 343
5. Adoption du règlement d'urbanisme modifications/ concordance du règlement # 343
6. Balayage des rues et cours municipal
7. Demande d' Arbres
8. Nivellement des chemins au besoin
9. Entretien de pelouse été 2016
10. Acceptation des projets pacte rural et autoriser les achats
11. Rapport de l'inspecteur municipal
12. Congrès DG coût 503.00\$
13. Reddition compte voirie
14. Personne déléguée pour assister à l'assemblée générale de RouliBus
15. Diner Cabane à sucre pour bénévole (Concet Action) Beaulac
16. Invitation à participer au défi minceur
17. Archives Bois-Francis (Demande de financement)

18. Levée de fonds pour jeunesse Secondaire Disraeli
19. Correspondance
20. Comptes du mois
21. Varia
 - a) Lettre Réal Paul
 - b) Nid poule dans le Village
 - c) Visite des chemins après le dégel
 - d) Cotisation le Catonnier
 - e) Aménagement entrée du Village
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Michel Dumont, appuyé de M. Michel Prince, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

2. Adoption du procès-verbal du mois de mars.

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 7 mars 2016 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Serge Breton appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité des conseillers. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de mars. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

3. Proclamation de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

Attendu que la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

Attendu que pour bâtir une société juste et équitable pour toutes et pour tous, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

Attendu que les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies;

Attendu que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

Attendu que plusieurs citoyennes et citoyens de notre municipalité bénéficient du bénévolat;

Attendu qu'il est de mise pour tous les citoyennes et citoyens de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre municipalité;

Par conséquent, au nom du Conseil municipal et des citoyennes et citoyens de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens, je, André Henri, maire, proclame par la présente que la semaine du 10 au 16 avril sera dédiée « Semaine de l'action bénévole » dans notre municipalité en 2016.

De plus, j'invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

Proclamé le 4 avril 2016:

Par André Henri maire

4. Adoption du règlement zonage modifiant le règlement # 208 par le règlement # 255.

Sur Proposition de M. Michel Dumont, conseiller,

Appuyée par M. Michel Prince conseiller, le règlement intitulé

«Règlement # 255 amendant le règlement de zonage # 208 de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens» est adopté

5. Adoption du règlement d'urbanisme modifications/ concordance du règlement # 207 par le règlement # 256.

Sur Proposition de M. Michel Prince conseiller,

Appuyée par Mme Christine Marchand conseiller(ère), le règlement intitulé

«Règlement # 256 amendant le règlement de plan d'Urbanisme # 207» est adopté.

6. A) Balayage des rues

Attendu que la municipalité désire faire balayer ses rues.

Attendu que l'an dernier les travaux de balayage des rues a été octroyé à la firme EMR (Victoriaville).

En conséquence, il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par M. Rémy Larouche il est résolu à l'unanimité.

Que le conseil municipal accepte de faire exécuter les travaux de balayage des rues par la firme EMR (Victoriaville).

B) Balayage de la cour municipale

Sur proposition de M. Rémy Larouche, appuyé de M. Serge Breton il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens, engage Entretien Général Lemay pour effectuer les travaux de balayage dans la cour du centre communautaire.

7. Demande d'Arbres

Considérant que nous voulons offrir comme par les années passées, la possibilité aux contribuables de la municipalité d'avoir de petits arbres gratuits et du compost;

Considérant que nous avons la possibilité d'acheter de petits arbustes, spécifique pour le couloir riverain. Qu'une réservation sera nécessaire pour commander des plants spécifique pour le couloir riverain les frais devront être payés par les contribuables qui en feront des réservations, au même tarif que la municipalité les paiera;

Considérant que nous devons publiciser le tout sur notre site Internet, dans le Bla Bla et sur notre tableau extérieur, pour que les gens soient informés;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Prince, Appuyé par M Rémy Larouche, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents.

Qu'une demande de 1500 petits arbres pour la distribution gratuite aux citoyens soit faite. Qu'un voyage de compost incluant le transport au coût d'environ 250\$, ainsi que les frais de déplacement pour aller chercher les arbres soient également autorisés. Que le nombre de petits arbustes soit commandé d'après les réservations reçues aux frais des personnes ayant passé une commande.

8. Niveleuse

Attendu que la municipalité désire exécuter les travaux de nivellement de ses chemins lorsque nécessaire à quelques reprises durant l'année, pour une moyenne d'environ 3 et 5 fois annuellement;

Attendu que le début des travaux doit être fait le plus tôt possible après la fin du dégel du printemps;

Attendu que les services d'Excavations Gagnon & Frères inc.de (Disraëli) est le premier choix est avec l'opérateur M. Serge Lemieux. En absence de ce dernier le deuxième choix reviendra à la Municipalité de St-Adrien.

En conséquence, il est proposé par M. Serge Breton appuyé par M. Michel Dumont, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens, engage l'entreprise Excavation Gagnon & Frères inc. de Disraëli pour faire le nivellement des chemins sur le territoire de la municipalité pendant la période estivale. Cette embauche est conditionnel a ce que l'opérateur de la niveleuse soit M. Serge Lemieux. En absence de ce dernier le deuxième choix reviendra à la Municipalité de St-Adrien.

9. Entretien de pelouse été 2016

Attendu que Monsieur Robert Lemay, a offert ses services concernant le tondage de la pelouse pour l'été 2016, au tarif de 12.00\$ l'heure.

En conséquence il est proposé par M. Pierre Boisvert, appuyé par M. Serge Breton et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

Que les travaux soient exécutés par M. Robert Lemay au tarif de 12.00\$ l'heure pour l'été 2016.

10. Acceptation des projets pacte rural et autoriser les achats

Attendu que les deux projets du PACTE RURAL et du FDT ont été acceptés par la MRC.

Attendu que la Municipalité désire aller de l'avant **avec les deux Projets**

Attendu que les achats projetés sont l'achat de banc de parc, module de jeu, tableau électronique, aménagement terrain jeu, table de pique-nique et support de bicyclette.

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

Que les achats prévus pour les deux projets ci-haut mentionnés sont acceptés et que Madame Thérèse Nolet Lemay, DG est autorisée à passer les commandes au nom de la Municipalité.

11. Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur l'inspecteur a rencontré les membres du conseil en atelier travail en après-midi aujourd'hui même.

Des discussions sur le réseau sanitaire ont eu lieu entre les parties incluant le Ministère de l'environnement de la Mauricie qui était représenté par deux personnes (Mesdames Andréanne Ferland et Marylène Denis)

12. Congrès DG

CONSIDÉRANT que les frais d'inscription, d'hébergement et de repas encourus pour la participation aux assises annuelles de l'ADMQ, sont entièrement aux frais de la municipalité des Saints- Martyrs- Canadiens.

CONSIDÉRANT que les frais de transport sont partagés en deux 2 municipalités en date du 15-16-17 juin 2016.

Sur proposition de M. Rémy Larouche appuyé par Mme Christine Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité accepte que Madame Thérèse Lemay, directrice générale assiste aux assises annuelles de l'ADMQ qui se tiendra à Québec et que les frais encourus soient à la charge de la municipalité.

Cette résolution autorise le paiement des frais encourus sur présentation des pièces justificatives pour l'hébergement, inscription et déplacement.

13. Reddition compte voirie

Attendu que le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports a versé une compensation de 53 738.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015.

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées.

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété

Pour ces motifs

Sur proposition de M. Michel Prince

Appuyée par Mme Christine Marchand

Il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

14. Personne déléguée pour assister à l'assemblée générale de RouliBus

Il est proposé par M. Michel Dumont, appuyé par M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité.

Que M. Pierre Boisvert soit autorisé à représenter la municipalité à l'assemblée annuelle de Rouli-Bus, qui aura lieu le jeudi 16 avril à Victoriaville.

15. Diner Cabane à sucre pour bénévole (Concet Action) Beaulac

Attendu qu'une invitation de Concert Action nous a été remise dans le cadre de la semaine des bénévoles pour assister à une journée de formation.

Attendu que cette activité est spécifiquement conçu pour les bénévoles de la bibliothèque.

En conséquence il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyée par M. Serge Breton, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

Que la municipalité paye les frais encourus pour cette activité aux bénévoles de la bibliothèque.

16. Invitation à participer au défi minceur

Attendu que le conseil municipal désire participer au défi minceur

Attendu que qu'une activité aura lieu samedi le 21 mai 2016 lors de la distribution d'arbres et du compost.

Attendu que cette activité sera publicisée sur notre site web et dans le journal Bla Bla.

En conséquence il est proposé par M. Michel Dumont, appuyée par M. Rémy Larouche, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

Que la municipalité participe au défi minceur.

17. Archives Bois-Francis (Demande de financement)

La demande a été présentée aux membres du conseil municipal. Présentement la priorité est de trouver un local nous ne pouvons répondre positivement à cette demande.

18- Levée de fonds pour jeunesse Secondaire Disraeli

Le conseil municipal refuse de participer a cette levée de fonds. Compte tenu que nous sommes en processus pour changer de Commission scolaire.

19. Correspondance

1. Remerciement pour le don au service d'entraide des Hauts Relief et la sécurité alimentaire
2. Invitation a un cocktail-bénéfice pour la fondation Hôtel-Dieu D'Arthabaska le 18 mai
- 3) Invitation Le Noël du Golfeur au profit de la Fondation CLSC Suzor-Côté le 28 mai
- 4) Souper au Homard le 28 mai Parc Marie-Victorin
- 5) Revue Gestion des odeurs
- 6) Revue Luttre contre les changements climatiques
- 7) Artiste Héros du Quotidien (Avril mois de l'autisme)
- 8) Lettre bassin versant de la Rivière Saint-François

20. Comptes du mois acceptation

Il est proposé par le conseiller M. Serge Breton, appuyé par le conseiller M. Michel Dumont et il est résolu à l'unanimité. D'approuver et de payer la liste des comptes totalisant un montant de 89 666.39\$ je certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessous.

1	Croix-Rouge (contribution annuelle)	150.00
2	Receveur Général du Canada (DAS)	933.86
3	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 425.45
4	Ministre des Finances du Québec	111.00
5	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	27.97
6	Essor Assurances (prime annuelle)	19 257.03
7	Alain Laviolette, courtier (consultant assurances)	850.00
8	André Henri, maire	850.00
9	Michel Prince, conseiller	329.50
10	Christine Marchand, conseillère	329.50
11	Rémy Larouche, conseiller	329.50
12	Serge Breton, conseiller	329.50
13	Michel Dumont, conseiller	329.50

14	Pierre Boisvert, conseiller	329.50
15	Bell Mobilité inc. (mars)	57.96
16	Buropro (mars)	732.93
17	Claude Caron Avocat inc. (février)	1 474.68
18	Desjardins Sécurité Financière (avril)	1 033.01
19	Desroches Groupe Pétrolier (mars)	496.13
20	Épicerie du Coin (mars)	38.15
21	Entretien Général Lemay (5e versement)	2 853.92
22	Excavation Marquis Tardif inc. (5e versement)	15 291.68
23	Gesterra (février - avril)	5 454.08
24	Hydro-Québec (station pompage / égout)	428.53
25	Avizo Experts-Conseils (plan intervention)	1 149.75
26	Beauchesne Fleuriste (décès M. Nolet)	121.82
27	Communication 1er choix inc. (échange cellulaire)	34.44
28	CSST (ajustement & frais dossier)	161.42
29	Les Éditions Juridiques FD inc. (mise à jour)	158.84
30	N. Faucher Entrepreneur Électricien (mars)	759.10
31	Médias Transcontinental (avis public)	589.14
32	PG Solutions (disques durs & switch)	516.29
33	Librairie Renaud-Bray (mars / livre - biblio)	41.95
34	Les Pompes Garand inc. (pompe - égouts)	677.65
35	Solutions Zen Média (site Internet)	48.29
36	Vertisoft (service technique)	24.72
37	Ville de Disraëli (quote-part / versement #2)	1 714.83
38	MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #3 -)	23 178.00
39	Total du salaire de la D.G. :	2 242.60
40	Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	3 804.17
	TOTAL :	89 666.39 \$

21. Varia

a) Lettre Réal Paul

Attendu que la demande de M. Réal Paul de retirer la taxe sur la collecte des ordures à sa cabane à sucre est refusée par les membres du conseil.

Attendu que nous sommes à notre première année de service avec Gaudreau.

Attendu qu'une étude sera effectuée pour l'année 2017

En conséquence il est proposé par M. Serge Breton, appuyée par M. Pierre Boisvert, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

Que les membres du conseil refusent cette demande.

b) **Nid poule dans le Village**

Les travaux seront exécutés après le dégel.

c) **Visite des chemins après le dégel**

Les membres du conseil qui désirent visiter les chemins municipaux cette visite aura lieu lundi le 2 mai à 10h a.m

d) **Cotisation le Catonnier**

Attendu que le renouvellement au journal le cantonnier est de 40.00\$ pour l'année 2016.

En conséquence il est proposé par M. Michel Dumont, appuyée par M. Rémy Larouche, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

Que les membres du conseil acceptent de payer la cotisation au montant de 40.00\$

e) **Aménagement entrée du Village**

Attendu que plusieurs suggestions ont été proposées par les membres du conseil

Attendu qu'une demande a été formellement demandée à l'Entretien Général Lemay de présenter un plan de l'aménagement prévu.

En conséquence il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyée par M. Rémy Larouche, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

Qu'Entretien Général Lemay a le mandat de préparer un plan de l'aménagement proposé.

22. **Période de questions**

23. **Levée de l'assemblée**

DIVERS COMMUNIQUÉ POUR LA POPULATION

La distribution des petits arbres GRATUIT et compost aura lieu samedi le 21 mai de 8h à 16 heures. Les dépliants et autocollants « Défi minceur et Affichettes Choisir le bon bac » sera remis à chacun de vous pour information sur le compostage.

Type d'essence gratuit

Bouleaux jaunes	Épinettes blanches	Chênes à gros fruits
Épinettes noires	Chênes rouges	Mélèzes laricins
Érables à sucre	Pins blancs	Noyers noirs
Pins rouges	Thuyas occidentaux	

POUR LES ARBUSTES RÉSERVÉS SEULEMENT ET PAYANT

Les personnes ayant commandé des arbustes devront venir les chercher entre le 16 et 19 mai 2016 de 8 h à 16 h au Centre Communautaire de Saints-Martyrs-Canadiens.

CAMP DE JOUR AU LAC SUNDAY

ÉTÉ 2016

L'an dernier le Camp Beauséjour a reçu gratuitement des jeunes des localités environnantes de Saints-Martyrs-Canadiens pour une journée plein-air afin de faire connaître les activités qu'on peut y vivre.

Cette année le Camp Beauséjour vous propose des journées plein-air qui sauront plaire aux jeunes de votre municipalité. Voici donc la proposition que nous vous présentons.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE

09 h30	Arrivée et explication de la journée
10h00	Première activité
11h00	Deuxième activité
12h00	Diner (chacun apporte son lunch)
13h00	Troisième activité
14h00	Baignade
15h00	Retour à la maison

ACTIVITÉS OFFERTES

Activités d'une durée de 2 heures

1. Excursion à la grotte et à la plage
2. Montée à la croix et rabaska
3. Chasse au trésor (initiation à la boussole)

Activités d'une durée de 1 heure

4. Baignade
5. Embarcations : canot, kayak, planche, chaloupe, pédalos, rabaskas
6. Hébertisme
7. Babyfoot géant
8. Volleyball de plage
9. Minigolf
10. Soccer
11. Tir-à-plomb (12 ans et plus)
12. Tir-à-l'arc (12 ans et plus)

COMMENT PROCÉDER POUR S'INSCRIRE

Vous devez communiquer avec nous afin de réserver votre journée. Nous vous enverrons un document à compléter pour préparer votre journée.

Vous établissez le programme de votre journée en choisissant les activités qui vous intéressent.

Vous préparez votre groupe en composant des équipes de 10 à 12 jeunes en les regroupant en deux catégories d'âge : 10 ans et plus et 9 ans et moins .

Vous nous faites parvenir un acompte de 50\$ au nom de Camp Beauséjour.

TARIFICATION POUR LA JOURNÉE

Prix par enfant pour la journée : 15,00\$

Les moniteurs et accompagnateurs sont admis gratuitement et doivent accompagner les enfants et assurer la discipline du groupe.

AUTRES NOTES IMPORTANTES

1. L'animation des activités est assurée par les moniteurs et monitrices du camp.
2. Les enfants doivent apporter leur dîner.
3. Vous pouvez réserver plus d'une journée si vous le voulez.

DATES DISPONIBLES

Les activités seront disponibles du 27 juin au 19 août 2016

POUR NOUS JOINDRE

QUI M. René Goyette sc ou Mme Pascale Pépin

Téléphone : 418-458-2646 (entre 8h00 et 16h30, du lundi au vendredi)

Fax : 418-458-2646

Courriel : campbeausejour@yahoo.ca

Site web : campbeausejour.com



COMMUNIQUÉ S.Q

Objet : MOTOCYCLETTE



Le motocycliste est un usager de la route vulnérable, car il a peu de protection et il est parfois difficile à voir. On constate toutefois depuis quelques années une diminution constante du nombre de victimes chez les motocyclistes.

FAITS

En 2014, au Québec :

- 41 motocyclistes sont décédés;
- 234 ont été blessés gravement;
- 1 485 ont été blessés légèrement;
- 1 760 au total ont été victimes de la route;
- 165 626 motocyclettes étaient immatriculées;
- Il y avait environ 490 000 titulaires de permis des classes 6A, 6B et 6C.

ACCIDENTS IMPLIQUANT UNE MOTOCYCLLETTE

PRINCIPALES CAUSES

- La vitesse
- Le manque de visibilité du motocycliste
- L'inexpérience
- L'inattention ou la distraction, de la part des motocyclistes ou des automobilistes

ENDROITS LES PLUS FRÉQUENTS

- Sur une surface sèche
- En milieu rural
- Sur un tronçon droit et plat
- Sur une route à deux sens, avec une voie par direction
- Hors intersection
- Dans une zone de 50 km/h

TENDANCE AU VIEILLISSEMENT DES VICTIMES

- La proportion des conducteurs de motocyclettes impliqués dans un accident avec dommages corporels âgés de 45 ans ou plus s'est située à 49,2% en 2009. Ils ne sont toutefois par surreprésentés, puisqu'ils constituaient 65,4% des propriétaires de motocyclettes en 2014.
- De son côté, la proportion des conducteurs de motocyclettes impliqués dans un accident avec dommage corporels âgés de 24 ans ou moins s'est située à 14,1% en 2014. Ils sont surreprésentés, puisqu'ils constituaient 4,0% des propriétaires de motocyclettes en 2014.

CYCLOMOTEUR

En 2014, au Québec :

- 1 cyclomotoriste est décédé;
- 19 ont été blessés gravement;
- 507 ont été blessés légèrement;
- 527 au total ont été victimes de la route;
- 29 052 cyclomoteurs étaient immatriculés;
- Il y avait environ 16 000 titulaires de permis de classe 6D, dont 68% avaient 16 ans ou moins.

PLAN D'ACTION

Depuis mai 2010, pour obtenir un permis de conduire de la classe 6D, il est obligatoire d'avoir suivi la formation Programme d'éducation à la sécurité routière – Conduite d'un cyclomoteur.

Permis de conduire

CLASSE 6A, 6B ET 6C

Selon la cylindrée qu'il souhaite conduire, le motocycliste doit être titulaire d'un permis de conduire de l'une des classes suivantes :

- Classe 6A :
Toutes les motocyclettes;
- Classe 6B :
Cylindrée de 400 cm³ ou moins;
- Classe 6C :
Cylindrée de 125 cm³ ou moins.

Bureau des relations avec la communauté
Sûreté du Québec

Poste Mrc Arthabaska

819-752-4545

COMMUNIQUÉ



Pour diffusion immédiate

Retour de la collecte régulière du bac brun et distribution de compost pour les citoyens de la MRC d'Arthabaska!

Victoriaville, le 13 avril 2016,

L'arrivée du printemps annonce le retour de la collecte du bac brun dans les municipalités de la MRC d'Arthabaska. Gesterra, expert en gestion des matières résiduelles, et Gaudreau Environnement invitent les citoyens de la MRC à participer à la collecte des matières compostables. Afin de les remercier pour leur contribution à cette collecte, les citoyens pourront recevoir du compost gratuitement auprès de leur municipalité au cours du mois de mai. Instaurer le bac brun à la maison c'est une bonne façon de réduire l'enfouissement des déchets. Moins nous enfouissons, moins de gaz à effet de serre sont émis dans l'environnement

Horaire des collectes des matières compostables

Dès maintenant, les camions sillonnent les rues des 22 municipalités de la MRC pour collecter la matière organique. Pour connaître l'horaire des collectes du bac brun, les citoyens peuvent se référer à leur calendrier municipal. Cet outil est disponible sur le site Web de Gesterra, www.gesterra.ca, dans la section «horaire des collectes.»

Du compost gratuit distribué aux citoyens pour enrichir les jardins

Les matières organiques que les citoyens déposent dans leur bac brun sont acheminées au site de Saint-Rosaire où elles sont transformées en compost. Cette terre riche en nutriment devient un engrais naturel nourrissant le sol et les jardins. Afin d'inciter les citoyens à continuer de participer à la collecte des

matières compostables, chaque municipalité organise une distribution de compost au courant du mois de mai. À noter qu'une quantité limitée sera remise aux résidents. L'horaire détaillé est disponible en ligne : www.groupegaudreau.com.

Trucs et astuces pour le bac brun

□ Placez dans la cuisine un minibac pouvant servir de dépôt pour le transfert vers le bac brun. Renseignez-vous auprès de votre municipalité pour vous en procurer un.

□ Pour prévenir et combattre les mauvaises odeurs, les mouches et les vers, utilisez les techniques de la lasagne et de la papillote. La technique de la lasagne consiste à alterner les couches humides (restes de tables) avec des couches de matières sèches (feuilles de plantes mortes, copeaux de bois, papier journal) dans le bac brun. La technique de la papillote consiste à emballer les résidus de viande, de poisson et de fruits de mer dans des feuilles de journal en les refermant sous forme de papillote

L'été, laissez votre bac brun à l'ombre et surtout, sortez-le à chaque collecte même s'il n'est pas plein. Vous pouvez le nettoyer à grande eau avec du vinaigre ou du savon biodégradable. Pour connaître davantage de trucs, consultez le site web de la campagne de réduction des déchets, www.defi2lb.ca.

Collecte du bac brun dans la MRC d'Arthasbaska

Ce printemps, 100% des municipalités de la MRC d'Arthasbaska seront desservies par la collecte du bac brun comparativement à 30% pour la province de Québec. La MRC a été précurseur dans l'adoption du bac brun. Par contre, encore aujourd'hui, nous retrouvons entre 30 et 40 % de matières organiques dans le bac à déchets.

Campagne de réduction des déchets : prochain tirage le 3 juin!

Les citoyens sont invités à diminuer leurs déchets en relevant le défi minceur 2lb/semaine. Pour conclure la première édition de cette campagne, un tirage aura lieu parmi les participants. Cinq cartes cadeaux de l'entreprise Signé Garneau d'une valeur de 100\$ chacune seront tirées le 3 juin prochain. Rendez-vous au www.defi2lb.ca pour vous inscrire.

À propos de Gaudreau

Gaudreau Environnement est reconnue comme la seule entreprise intégrée et spécialisée dans la gestion des matières résiduelles au Québec pouvant offrir une gamme de services aussi complète sous un même toit, puisqu'elle intervient à chacune des étapes du processus : collecte, transport ou traitement, autant pour les matières recyclables et compostables que pour les déchets voués à l'élimination. Depuis sa création en 1958, l'entreprise a élargi son champ d'action et d'expertise en aménageant des écocentres et en réalisant des projets de valorisation des matières résiduelles. Elle agit aussi à titre d'experte-conseil pour venir en aide à d'autres centres de tri du Québec.

À propos de Gesterra

Gesterra est une entreprise issue d'un partenariat public privé (ppp) qui oeuvre pour la saine gestion des

matières résiduelles dans les secteurs municipal, institutionnel, commercial et industriel depuis 2006. Gesterra est détenu par deux actionnaires, soit la MRC d'Arthabaska, qui possède 51 % des actions et Gaudreau Environnement, qui en détient 49 %. Gesterra et ses actionnaires possèdent un lieu d'enfouissement technique et des plateformes de compostage situés à Saint-Rosaire. Un centre de tri est également présent à Victoriaville.

819 758-4138, poste 260

christinedouville@gesterra.ca

DISTRIBUTION DU COMPOST AUX CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MRC D'ARTHABASKA

Municipalité	Lieu	Date et heure	Pour info supplémentaire
Saints-Martyrs-Canadiens	13, Chemin du Village	21 mai	Pierre Ramsay 819-357-5688 819-344-2297



COMMUNIQUÉ

Invitation à soumettre vos demandes d'entretien et d'aménagement des cours d'eau

Victoriaville, le 18 avril 2016 – La MRC d'Arthabaska invite les producteurs à soumettre, dès maintenant, leur demande d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau au bureau de leur municipalité. Les investissements majeurs qui ont été faits à la MRC dans ce dossier ont largement porté fruit. En effet, le traitement des dossiers de cours d'eau est présentement à jour donc les demandes soumises rapidement pourraient être traitées en 2017.

Travaux effectués en infraction

La MRC veut également informer les propriétaires qu'elle fait davantage de vérifications au niveau des travaux effectués sans autorisation requise. Par la même occasion, nous avisons que les propriétaires fautifs ainsi que toutes les personnes prenant partie à l'infraction, par exemple les excavateurs, peuvent être poursuivis, selon le règlement sur les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau et

une amende importante peut être imposée. Une plus grande surveillance du territoire est prévue dans le but de réduire les travaux illégaux pour de meilleurs bénéfices sur l'environnement de la MRC d'Arthabaska.

Sources : Madame Pascale Désilets
Gestionnaire des cours d'eau, MRC d'Arthabaska
Téléphone : 819 752-2444
Courriel : pascale.desilets@mrc-arthabaska.qc.ca

Monsieur Frédérick Michaud
Directeur général, MRC d'Arthabaska
Téléphone : 819 752-2444
Courriel : frederick.michaud@mrc-arthabaska.qc.ca

Service d'entraide des Hauts Reliefs

Tendons la main à notre voisin et grandissons ensemble dans une communauté solidaire.

Le Service d'entraide des Hauts Reliefs est là pour vous. Nous pouvons vous offrir une aide alimentaire aux deux semaines. Contactez-nous pour en savoir davantage.

Geneviève Boutin, 819-344-5806 ou par courriel à projets@notre-dame-de-ham.ca .

MESSAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Félicitations à Madame Sylvie Moisan qui a été l'heureuse gagnante du chocolat de Pâques pigé au hasard entre les abonnés de la bibliothèque.

Grand remerciement à tous les bénévoles qui ont participé à l'échange et aux classements des livres de notre bibliothèque.

Nous vous invitons tous à venir consulter nos nouveautés.

La venue de nouveaux membres et bénévoles seraient grandement appréciée.



ACTIVITÉ CABANE À SUCRE



Remerciement à tous de votre participation au souper de cabane à sucre, environ 90 personnes se sont régalés. Comme d'habitude le repas fut préparé par Buffet Lise il était délicieux. Les personnes présentes ont grandement appréciés le repas par de forts applaudissements. On se dit à l'année prochaine.

Merci aux bénévoles et à nos producteurs de sirop d'érable sans eux nous ne pourrions obtenir un tel succès.

Les producteurs de sirop d'érable participants sont :

Érablière Sts-Martyrs
M. Guy Dupuis propriétaire
201 Route 161
Saints-Martyrs-Canadiens
GOP 1A1
Tel : 819-388-9988

Érablière Jocéanes
M. Marco Darveau
Route 161
Saints-Martyrs-Canadiens
GOP 1A1
Tel : 819-260-0622

Érablière du Lac Sunday
Germain et Micheline Veilleux propriétaire
240 Route 161
Saints-Martyrs-Canadiens
GOP 1A1
Tel : 418-459-3557

A suivre la prochaine activité sera la Fête National le 23 juin.



DU NOUVEAU DANS NOTRE MUNICIPALITÉ

Félicitation M. Dany Leroux pour avoir obtenu avec succès son diplôme de décorateur. Une mention d'honneur lui a été accordée pour avoir obtenu une note de plus de 99%

PUBLICITÉ

DEGRANDPRÉ : Puits artésiens

Tel : 819-740-9110 / 1-888-797-3286

M. Samuel St-Pierre Directeur-général.

CAMP BEAUSÉJOUR : Tel : 418-458-2646

CONSTRUCTION GÉRALD JUTRAS (RBQ 5671-9313-01)

Tel : 819-552-2044

CARRIÈRE SANTS-MARTYRS ERG

Tel : 819-344-5213

ÉBÉNISTERIE C. ST-LAURENT INC

TEL : 819-740-9283

ENTRETIEN GÉNÉRAL LEMAY (Patrick)

TEL: 819-352-0226

ENTRETIEN GÉNÉRAL NOLETTE

TEL : 819-806-5892

ÉPICERIE DU COIN

TEL : 819-464-2829

LES DÉLICES DU LAC

TEL : 819-464-5892

ORCHESTRE DUO ARMEL & LUCETTE

TEL : 418-458-2790

DANY LEROUX DÉCORATEUR

TEL : 819-464-2829



MESSAGE IMPORTANT POUR LA CROIX ROUGE



UN BINGO AURA LIEU VENDREDI LE 10 JUIN A SAINTS-MARTYRS-CANADIENS. LES PROFITS SERONT TOUS REMIS A LA CROIX ROUGE POUR VENIR EN AIDE AU CYNISTRE D'INCENDIE SURVENUE EN ALBERTA.

Soyez présent en grand nombre on ne sait jamais quand nous aurons besoins des autres.

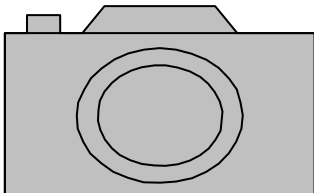
Plusieurs familles dans notre municipalité ont déjà bénéficié de ce service! Soyons généreux.

De Thérèse Lemay, responsable de la Croix Rouge depuis plus de 30 ans.

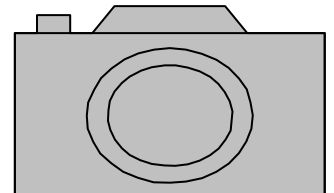
Je suis disponible pour recevoir vos dons en argents.

MESSAGE DE L'A.R.L.N

Une trousse d'information pour les nouveaux arrivant est disponible auprès de la direction de l'A.R.L.N (Lac Nicolet). Pour plus d'information communiquez avec Madame Anne Andrée Alain



MESSAGE IMPORTANT A TOUS.



Vous aimez faire de la photo! Commencez immédiatement a vous préparez pour le concours de photo qui aura lieu lors de la fin semaine de la culture le 1^{er} et 2 octobre 2016.

Par la même occasion nous désirons faire connaître nos artisans, vous pouvez réserver une table pour exposer et vendre vos œuvres samedi le 1^{er} octobre.

Pour plus d'information et réservation communiquez avec Madame Sonia Lemay, agente culturel au 819-344-5171 de 13h à 16h30 du lundi au vendredi

LE PRINTEMPS

M M W B J D S X N S M S N Z F
N D T W L O U N S Q X R A P M
K O O M M Q I Ç R J S Y S U O
F A Y L J W X N A J D K E S S
O T F O G B Y M M P U K E A N
K N H X H U F N A I M S Ç Y O
G S P M E T N I R P S E X U E
N J T E N C M U Ç I S L P U G
S S C Ç G A T J C B L L Y V R
Q N N A I Z L R J F Q I N U U
N O I Y B W A T A Q Ç U Q X O
Y S A W O N W D S H K Q H C B
I N C W U W D O U Y E N D M H
O Z F T L R H D S U C O R C R
O V J C E W C Y I R H J R N M
P A W D E Y L U I Ç F Ç P M Ç
U J I Q S H V I F R F S L M Q
W P S I O U N R R N I O S Y L
N W D M P R I M E V E R E S S
U D D D E E I J M S A I S O N

(?) PRINTEMPS

(?) SAISON

(?) MARS

(?) AVRIL

(?) MAI

(?) JUIN

(?) CROCUS

(?) JONQUILLES

(?) NARCISSES

(?) PRIMEVERES

(?) BOURGEONS

(?) GIBOULEES

**CEUILLETTE DES ORDURES VOLUMINEUX AURA LIEU
LUNDI LE 30 MAI 2016**

LE 8 MAI DERNIER AVAIT LIEU

LA FÊTE DES MERES

À NOTRE MÈRE



On répète souvent que les enfants, les adolescents et les autres "jeunes gens", ont tout l'avenir devant eux...



Mais nous avons également derrière nous tout un passé de bons moments partagés avec ceux et celles qui nous affectionnent, à commencer par toi, maman. Pour qu'aujourd'hui compte demain parmi nos meilleurs souvenirs en commun, nous te souhaitons de passer une excellente Fête des Mères!

BONNE FÊTE DES PÈRES LE 19 JUIN 2016



Un vœu des plus chaleureux pour la fête des Pères

C'est là une des rares occasions où tu peux faire une pause pour contempler avec satisfaction tout ce que tu as accompli jusqu'ici.



Tu es un homme de qualité, aux horizons illimités, et qui mérite de la part de ses proches une reconnaissance sans bornes.

Heureuse fête des Pères!